

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

« Au-delà de notre couleur dont la symbolique est forte, Europcar France confirme son engagement historique pour être un leader de la mobilité durable.

Cet engagement basé sur un principe d'amélioration continue et, qui a ses racines en 1997 lors du lancement de la ligne Environnement, revêt aujourd'hui trois formes :

1 – Proposer des services de « mobilité durable » :

- offrir une gamme de véhicules plus propres et incluant des énergies nouvelles

- offrir des formules d'abonnement, réelles alternatives à la possession de la voiture

2 – Réduire nos émissions polluantes et améliorer le recyclage de nos déchets :

- à travers des plans de progrès récurrents la prise en compte de la dimension environnementale dans le développement de nos nouvelles implantations

- ainsi que dans nos choix de process et produits (par exemple produits de lavage)

3 – Se conformer à la réglementation environnementale ainsi qu'aux autres exigences applicables à notre activité, et notamment à la Charte Environnementale en vigueur au sein du Groupe Europcar. »



Stéphane CORTIER